



## Changement de statut de travailleur étranger

Par **fida**, le **14/11/2016** à **11:01**

Bonjour,

Je suis une femme de nationalité algérienne, avec une carte italienne longue séjour, je vis en France avec mon époux dans la même situation depuis 2012, j'ai deux filles : une de 7 ans née en Italie et une de 4 ans et demi née en France en 2012, à Saint Denis. Pour ma fille de 7 ans c'est sa 5e année de scolarité, la 2e pour la plus jeune. Je suis locataire d'un logement depuis 3 ans. Mon époux a fait une demande d'autorisation de travail au près de la préfecture de Bobigny mais il a fait l'objet de refus guichet vu qu'il était de nationalité algérienne. Il avait tout le dossier demandé cerfa, rempli par un employeur pour une embauche ainsi que tous les documents demandés sur la convocation du rendez-vous.

pour cela je me retourne vers vous, pour savoir svp, dans notre situation, que pouvons nous faire pour pouvoir changer de statut (un titre de séjour pour pouvoir travailler, vu qu'on n'a pas ce droit)

pour moi est-ce que je dépose un dossier vie privée vie familiale malgré que j'ai un titre de séjour italien longue séjour.

dans l'attente

cordialement

Par **amajuris**, le **14/11/2016** à **11:44**

bonjour,

quel est le titre de séjour de votre mari ?

il existe plusieurs cas pour obtenir une carte vie privée et familiale.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>

salutations